

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2022

La réunion se tient au siège social de la société, rue Nanon 98 - 5000 NAMUR.
La date de l'AGO a été annoncée par la lettre d'info et sur le site.
Les convocations ont été envoyées dans les délais requis par les statuts (Art. 23 des Statuts - envoi au moins 10 jours avant la date de l'AG) par la poste aux coopérateurs.

NB : l'abréviation "EZ" dans le texte correspond bien à "Emissions Zéro".

1. Constitution du Bureau

L'assemblée compte 39 coopérateurs présents et 18 coopérateurs représentés soit un quorum total de 57 voix. Le décompte final des votants est différent du nombre annoncé oralement durant l' AG, ce décompte est basé sur la liste des présences signées.

Aucun coopérateur présent ne représente plus de 5 autres coopérateurs.
Tout cela a été vérifié à l'accueil des membres par Giovanni Burlin et Georges Geury.
Aucun point à l'ordre du jour ne requérant un quorum spécial (voir art. 24 des Statuts), l'assemblée générale peut régulièrement se tenir et valablement délibérer.

Accueil et mot de bienvenue par le président de séance : Xavier Gillon.
Désignation de 2 scrutateurs : Rémy Licot et André Sibille.

Désignation d'un secrétaire de séance : Georges Geury.

Administrateurs présents : Marc Installé, Jean Pilliez, Joseph François, Xavier Gillon et Gaetan Schwarzbaum.

Directrice présente : Anne Wouters.

2. Approbation du PV des Assemblées générales des 3 avril 2021 (ordinaire) et du 15 septembre 2021 (extraordinaire)

Pas de question sur ces 2,PVs.

Les 2 PVs sont approuvés à l'unanimité.

3. Questions / réponses sur le rapport d'activité 2021

Le rapport d'activités 2021 est disponible dans l'espace coopérateur du site Internet d'Emissions Zéro.

Pas de question sur ce rapport d'activités 2021.

4. Présentations

4.a. des comptes annuels 2021.

Les slides sont présentés par Anne Wouters.

Baisse du chiffre d'affaires, car nous avons vendu moins de certificats verts en 2021. Ils pourraient être valorisés dans les mois qui viennent. La production est restée stable en 2021 par rapport à l'année précédente 2020.

Augmentation des prestations au sein d'Emissions Zéro et donc création d'emplois au sein d'Emissions Zéro mais également de ses filiales (ex : Ochain Energie).

Amortissements : augmentation des amortissements sur les années 2019, 2020 et 2021. En effet, fin 2020, la production solaire de SPARKOH! a démarré. L'investissement réalisé pour ce projet est amorti sur les derniers mois de l'année en 2020, et sur une année complète en 2021.

Produits financiers :

Les éléments suivants sont mis en évidence :

- Dividendes MHP : augmentent fortement en 2021 (production de l'année 2020).
- Dividendes Ochain : restent stables sur les 3 dernières années.
- Intérêts sur prêts subordonnés divers : BBA, HOSe, COCITER, Energ'lttre, MHP, Ochain, Monceau-Hydro, SPS, Lacplume.

Comparaison au budget prévu l'an passé pour 2021 :

Budgété : 207.318 € ; **réalisé : 267.546 €**

Actif : tous les biens et droits que possède l'entreprise = son patrimoine

Immobilisations corporelles = augmentation des immobilisations à cause du projet biomasse à Rièzes et Sarts.

Immobilisations financières = participations dans diverses entreprises; créances dans des SPV et cautionnement obligatoire pour certains projets.

Actifs circulants:

Créances commerciales : il s'agit d'une facture à établir.

Autres créances : principalement dues à la participation dans l'éolienne citoyenne de Fauvillers.

Les créances commerciales et les autres créances seront remboursées en 2022.

Comptes de régularisation : produits acquis en 2021 mais qui n'ont pas encore été payés (ex : Certificats verts, dividendes, intérêts).

Passif : ensemble de l'endettement, cela correspond à tout ce que l'entreprise doit à un tiers.

Capital de 4,2 M€ au 31/12/21. Il s'agit de la somme des souscriptions des coopérateurs.

Réserves : montant mis en réserve car il est dédié à financer les futurs projets.

Bénéfices reportés : les bénéfices de l'année en cours et les bénéfices des années précédentes.

Dettes à long terme: emprunt réalisé pour les installations PV et la chaudière biomasse à Rièzes et Sarts qu'il faudra rembourser en 2023 et les années suivantes.

Dettes à court terme: emprunt réalisé pour les installations PV et la chaudière biomasse à Rièzes et Sarts qu'il faudra rembourser en 2022.

Dettes commerciales : dettes dues aux fournisseurs.

Dettes fiscales : précomptes mobiliers sur le dividende.

Autres dettes : dividendes, démissions et boni de liquidation.

4.b. du rapport de gestion.

À noter les points clés suivants :

- Excellent dividende de MHP : 253.033,87 €
- Investissement dans Rièzes et Sarts : 626.434 €
- Obligations levées auprès des coopérateurs de 400.000 € pour 2021.

4.c. Proposition d'affectation du résultat.

Suivi de l'inflation : 2-3% jusqu'en 2021.

Sondage (effectué en 2021 auprès des coopérateurs) : 2-3 % étant la réponse la plus plébiscitée.

D'où la proposition d'un dividende de 3% sur le résultat 2021.

4.d. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Hérolf Honoré est le vérificateur aux comptes pour l'année 2021.

Ce rapport est disponible dans l'espace coopérateur du site Internet d'Emissions Zéro.

Quelques avis dans ce rapport :

- Les moyens de financement sont en augmentation et leurs affectations démontrent que les projets développés par la coopérative rencontrent les objectifs qu'elle s'est fixés.
- Au niveau du compte de résultats les ventes et prestations sont en légère baisse mais les produits financiers, quant à eux, sont en augmentation.
- Augmentation des coûts des ventes et prestations, le résultat de l'exercice de 267.546,60 € est en légère baisse par rapport à l'année précédente mais reste suffisant financièrement.

4.e. Budget 2022.

Professionnalisation croissante : +/- 70.000 € de sous-traitance et emplois.

5. Questions/réponses sur les comptes annuels 2021

Question : Pourquoi Cociter n'a pas racheté nos certificats verts cette année-ci ?

Réponse : Cociter achète ce dont il a besoin pour la fourniture. Les CV acquis ne perdent pas leur valeur. Nous avons 80.000 € de certificats verts acquis qui n'ont pas encore été vendus..

Question : nombre d'emplois : de combien parle-t-on ?

Réponse : 1,1 ETP chez EZ, mais 4 à Ochain, ainsi que le partenariat chez HOSe, etc...

Question : regroupement de tâches dans les coopératives REScoop ?

Réponse : mutualisations ponctuelles (ex : aide de Watt Ardenne pour l'informatique d'EZ) ; Cociter ; HOSe, MH où nous avons sollicité l'implication d'autres coopératives citoyennes..

On a un manque d'énergie humaine par exemple pour représenter EZ chez Cociter (Dimitris y a repris le rôle d'administrateur laissé vacant depuis le départ d'un ancien administrateur).

A noter les questions reçues avant l'AG et les réponses formulées par le Conseil d'Administration : voir l'espace coopérateur du site Internet d'EZ.

6. VOTE : Approbation des comptes annuels 2021

0 contre
0 abstention
57 pour

Les comptes annuels 2021 ont été approuvés.

7. VOTE : Approbation de l'affectation des frais de projet au fond spécifique

0 contre
0 abstention
57 pour

L'affectation des frais de projet au fond spécifique est approuvée.

8. VOTE : Approbation de l'affectation du résultat (dividende de 3%) et paiement pour le 30/06/2022

4 contre
0 abstention
53 pour

L'affectation du résultat a été approuvée.

9. VOTES : Election de Lucas Gossiaux, Alain Kisiel et Dimitris Stamatoukos aux postes d'administrateurs.

Non renouvellement du mandat de Jean Pilliez.

Renouvellement des mandats de Joseph François et Marc Installé.

Jean Pilliez a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur. L'assemblée le remercie pour son engagement et ses prestations durant toutes ces années. Jean reste bénévole pour l'informatique, entre autres.

Joseph François et Marc Installé souhaitent renouveler leurs mandats d'administrateur. Ces renouvellements seront traités lors de la prochaine AG.

Les 3 candidats administrateurs se présentent verbalement :

- Lucas, 32 ans, ex Valbiom, souhaite apporter sa pierre à l'édifice.
- Alain : 57 ans, actif dans le monde des voyages; objectif : attirer plus de coopérateurs dans EZ
- Dimitris : expertise comme frigoriste, sensibilisé à l'énergie via une conférence NewB, a ainsi découvert EZ

Elections des candidats administrateurs :

- Lucas Gossiaux :

0 contre

1 abstention

56 pour

Lucas Gossiaux est donc nommé administrateur.

- Alain Kisiel :

1 contre

2 abstentions

54 pour

Alain Kisiel est donc nommé administrateur.

- Dimitris Stamatoukos :

0 contre

2 abstentions

55 pour

Dimitris Stamtoukos est donc nommé administrateur.

10. VOTE : Décharge au vérificateur aux comptes.

Votes :

0 Contre la décharge

0 Abstention

57 Pour

Décision : la décharge du vérificateur aux comptes est donc effective.

11. VOTE : Décharge aux administrateurs

Votes :

0 Contre la décharge

0 Abstention

57 Pour

Décision : la décharge aux administrateurs est donc effective.

12. VOTE : Désignation des vérificateurs aux comptes 2022

Candidats : Jean Pilliez, Michel Mahiat

Votes : à l'unanimité, l'assemblée approuve les candidatures de Jean Pilliez et Michel Mahiat comme vérificateurs aux comptes 2022.

13. PRESENTATION DE L'EVOLUTION DES PROJETS ...

Présentation des projets acceptés lors de l'AGE du 15/09/2021 par Gaetan Schwarzbaum.

L'assemblée générale se termine à 11h50.

Joseph François Président du C.A.	Xavier Gillon Administrateur	Marc Installé Administrateur
Jean Pilliez Administrateur	Gaetan Schwarzbaum Administrateur	